

<b>Titre</b>	<b>INITIER LA CLINDAMYCINE (<i>DALACIN</i>), SI CONTRE-INDICATIONS AU MÉTRONIDAZOLE, POUR TRAITEMENT DE LA VAGINOSE BACTÉRIENNE</b>		<b>CSFM-OC12</b>
Référence à un protocole : Oui <input type="checkbox"/> Non <input checked="" type="checkbox"/>	Date d'entrée en vigueur : 01-01-2014	Date de révision : 29-03-2019	
<b>Secteurs d'activités visés</b>	Service clinique.		
<b>Professionnels visés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les infirmières habilitées qui possèdent les connaissances et les compétences nécessaires et qui exercent au CSFM;</li> <li>• Les pharmaciens communautaires exerçant leur profession sur le territoire du Québec.</li> </ul>		
<b>Exigences professionnelles</b>	Aucune.		
<b>Clientèle visée</b>	Femme de 14 ans et plus, présentant une contre-indication au métronidazole ( <i>Flagyl</i> ) et ayant : <ul style="list-style-type: none"> <li>• un test de KOH positif en pré-IVG;</li> <li>• un test de KOH positif en pré-stérilet;</li> <li>• un résultat de culture vaginale avec clues cells positif.</li> </ul>		
<b>Activité(s) réservée(s) de l'infirmière</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique;</li> <li>• Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.</li> </ul>		
<b>Activité(s) réservée(s) au pharmacien communautaire</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Initier la thérapie médicamenteuse, selon une ordonnance;</li> <li>• Surveiller la thérapie médicamenteuse.</li> </ul>		
<b>Médecin répondant</b>	Dr. Jean-Victor Guimond		Dr Jean-Philippe Blais

## Indications et conditions d'initiation

Traitement des infections provoquées par des micro-organismes anaérobiques comme la vaginose bactérienne.

## Contre-indications

- Femme âgée de moins de 14 ans : se référer au Code civil du Québec, art. 14;
- Allergie ou intolérance à la clindamycine (*Dalacin*), aux antibiotiques classés dans la famille des macrolides et à la lincomycine.

**NB. : Pas de contre-indication pour allaitement et grossesse.**

## Effets secondaires

- Goût amer;
- Diarrhée;
- Douleurs abdominales;
- Vaginite;
- Vomissements.

## Limites / orientation vers le médecin

---

- Femme présentant des vomissements suite à la prise de la clindamycine et ne pouvant pas respecter la posologie adéquatement;
- Femme présentant plusieurs symptômes d'infection autre que des pertes vaginales abondantes blanches avec odeur de *poisson*, aviser le médecin traitant et suivre les recommandations.

## Directives de l'infirmière

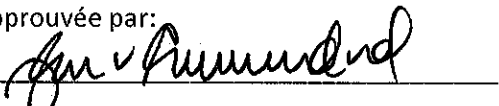
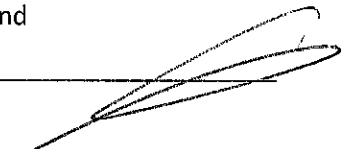
---

- Signer et remettre à la femme le formulaire de liaison *Initier la Clindamycine (Dalacin), si contre-indications au métronidazole, pour traitement de la vaginose bactérienne* pour l'application de l'ordonnance collective à l'intention du pharmacien (Fiche de liaison 2). Garder une copie au dossier;
- À la réception du formulaire de liaison, le pharmacien doit s'assurer qu'il s'applique à une ordonnance collective en vigueur qu'il détient;
- Posologie : Clindamycine 300 mg 1 co PO BID pour 7 jours;
- Informer des effets secondaires;
- Aviser de l'importance de poursuivre le traitement complet;
- Faire l'enseignement sur la vaginose bactérienne.

## Source

---

Vigilance santé, *Clindamycine*, version Avril 2017.

Processus d'élaboration et d'approbation	
Rédigée par: Katherine Pellerin - Infirmière - Responsable des soins infirmiers	26-03-2019
Personnes consultés : Jean-Victor Guimond – Médecin	26-03-2019
Jean-Philippe Blais – Médecin	26-03-2019
Validé par : Jean-Victor Guimond – Médecin	28-03-2019
Jean-Philippe Blais – Médecin	29-03-2019
Approuvée par:  Dr. Jean-Victor Guimond	28-03-2019
 Dr. Jean-Philippe Blais	29-03-2019